

RÈGLEMENT APPROUVÉ DANS LE CADRE DU RECOURS COLLECTIF DU CENTRE HOSPITALIER DE RESTIGOUCHE

Campbellton, Nouveau-Brunswick (CNW) : Un règlement a été approuvé dans un recours collectif intenté contre la Province du Nouveau-Brunswick et le Réseau de santé Vitalité au nom d'anciens résidents du Centre hospitalier de Restigouche « CHR ») à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

Le règlement prévoit un fonds de 17 millions de dollars en compensation pour les membres du groupe qui allèguent avoir subi certains préjudices au CHR. Le 26 octobre 2023, le tribunal a approuvé le règlement comme étant équitable, raisonnable et dans le meilleur intérêt du groupe.

Les membres du groupe peuvent maintenant présenter une réclamation pour compensation pour les préjudices qu'ils allèguent avoir subis pendant leur séjour au CHR. Le montant potentiel à verser à un membre du groupe dont la demande est acceptée variera entre 1 000 \$ et 85 000 \$, en fonction du type de réclamation qu'ils présentent.

Tous les formulaires de réclamation doivent être soumis avant le 26 octobre 2024. Les réclamations seront évaluées par un administrateur indépendant, dans le cadre d'un processus de réclamations sur papier. Les membres du groupe pourront réclamer une indemnisation sans jamais avoir à se rendre devant un tribunal.

Le « groupe » dans ce recours collectif comprend toutes les personnes qui ont été admises ou qui ont résidé au CHR du 24 mai 2004 au 1er octobre 2021 et qui étaient vivantes le 24 mai 2017. Le groupe comprend également les personnes qui ont résidé au CHR du 1er janvier 1954 au 1er octobre 2021, qui étaient en vie le 24 mai 2017, et qui affirment avoir été victimes d'agression sexuelle.

Pour de plus amples informations sur la manière de déposer une réclamation, veuillez consulter le site <https://restigouchehospitalcentreclassaction.com/> ou contacter l'administrateur des réclamations au 1-866-476-3107 ou par courriel à info@RestigoucheHospitalCentreClassAction.ca.

Les avocats représentant les membres du groupe sont Koskie Minsky LLP. Vous pouvez également contacter Koskie Minsky LLP par courriel à l'adresse restigoucheclassaction@kmlaw.ca ou en composant le numéro sans frais 1-888-233-2852.

Source : Koskie Minsky LLP